

LETTRE INFO CÉDANT.E.S GRAND EST

FEMMES ET AGRICULTURES

2025

© Jérémie Lusseau

SOMMAIRE

p.1 • Edito - Place des femmes en agricultures

p.2 • Retour à la terre « Au Champ de la Mère »

p.3 • La transmission dans les collectifs – des clés pour réussir

• Céder ma ferme à un collectif

p.4 • Les Espaces-Tests : une transmission en douceur

• Transmettre et maintenir les terres en bio : la piste de l'Obligation Réelle Environnementale

p.5 • Comment faciliter la reprise financière de ma ferme ?

• La donation à Terre de Liens, une autre piste pour faciliter la reprise ?

p.6 • Déposer et consulter des annonces en Grand Est

• Publications, pour aller un peu plus loin

p.7 • Agenda et formations

p.8 • Contacts

EDITO

PLACE DES FEMMES EN AGRICULTURES

Cette année nous avons souhaité présenter les enjeux de la transmission des fermes sous un angle nouveau, à savoir, la place des femmes au sein de la profession et des instances agricoles.

En effet, une meilleure inclusion des femmes dans nos métiers est l'une des clefs pour répondre au besoin de renouvellement des générations. Les femmes représentent aujourd'hui près de 30% des actifs permanents agricoles mais ne dirigent que 25% des exploitations. Elles ont des difficultés récurrentes à obtenir une reconnaissance symbolique, administrative et financière de leur travail et de leurs responsabilités sur les fermes.

Parallèlement, elles sont encore moins nombreuses (seulement 8%) à occuper des postes à responsabilité au sein des organisations professionnelles agricoles.

Les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes sont encore aujourd'hui trop nombreux. On peut citer la question du statut des femmes non salariées, les contraintes et la charge mentale liées à la vie de famille, l'inadaptation de certains matériels et techniques à la morphologie des femmes, ou encore les constructions et représentations sociétales masculinistes. Pourtant les jeunes filles s'intéressent aux métiers agricoles, puisqu'elles représentent 44% des élèves dans l'enseignement agricole.

Il est donc primordial que tous les acteurs prennent conscience de cette problématique, et s'engagent pour favoriser l'inclusion des femmes au sein des fermes et des instances agricoles. Et se donnent pour objectif de lever les freins rencontrés par les agricultrices.

Pour nos organisations (Bio en Grand Est, ARDEAR et Terre de Liens) qui revendiquons une vision alternative et progressiste de l'agriculture, c'est l'objectif que nous nous fixons.

En espérant que les informations et témoignages que vous trouverez dans cette lettre pourront vous être utiles et inspirants, nous vous en souhaitons une bonne lecture.

JULIEN SCHARSCH,
RÉFÉRENT FUTURS BIO À BIO EN GRAND EST



© Jérémie Lusseau

RETOUR À LA TERRE, « AU CHAMP DE LA MÈRE »

Après un début de carrière dans le bâtiment, Emilie John-Baptiste Gall a décidé de se reconvertir et de faire un retour à la terre dans son village d'enfance à Saint-Georges en Moselle. Profil hors cadre familial, conduite de la ferme en agriculture biologique et mère célibataire de trois enfants : retour sur une trajectoire singulière. Ce témoignage est évocateur de ce que beaucoup de femmes peuvent vivre pendant leurs parcours de reconversion professionnelle et de rencontres que des cédant.e.s peuvent faire pendant leurs parcours de transmission.

Pourquoi ce retour à la terre ?

Là où j'étais la plus heureuse, c'était à Saint-Georges ! Dans les jardins de mon village d'enfance, en pleine nature ! Ce retour aux sources est arrivé tardivement après un début de carrière dans le bâtiment, après avoir rénové entièrement une maison et donné naissance à mes 3 garçons, âgés de 11 ans et des jumeaux de 8 ans. Je voulais les élever au plus proche de la nature et avoir la possibilité de les avoir près de moi, tout en gagnant ma vie. A force de chercher dans une société qui ne me ressemblait pas, j'ai atterri là où mes grands-parents vivaient et vivre de l'agriculture biologique était la trajectoire possible pour répondre à ces objectifs.

Quel est votre parcours de reconversion professionnelle ?

Avec mon profil, le point principal a été de trouver des terrains. J'ai donc échangé avec les agriculteurs du village, et c'est avec la famille Dieudonné, des éleveurs ovins allaitants, que j'ai eu un feeling relationnel. Ils souhaitaient absolument installer une jeune sur la ferme ou une partie afin d'éviter que tout ne parte pas à l'agrandissement, un choix qui leur a demandé beaucoup de patience. Lorsque j'ai compris qu'ils seraient partants pour me transmettre quelques parcelles, je me suis inscrite à un BPREA en 2020 en collaboration avec le CFFPA de Laval (pour les troncs communs et la transformation des produits de la ferme), Courcelles-Chaussy (arboriculture) et Rennes (maraîchage). Cela a nécessité 5 semaines de présentiel et aussi 11 semaines de stage que j'ai eu la chance de faire dans plusieurs fermes bio du Grand Est : la ferme Bel Air (57) pour la transformation, la ferme Rolli pour l'arboriculture (67), les Jardins de l'Arbre Vert pour le maraîchage (54), etc. Ces stages ont permis de questionner mon projet, de l'évaluer, de le faire évoluer. J'ai eu la chance d'être bien accueillie, les échanges ont été riches au-delà de la transmission des savoir-faire. C'est ensuite que l'élevage de poulets de chair a été envisagé car initialement je les voyais plutôt comme des régulateurs biologiques dans mes vergers. C'est en 2023 que je me suis officiellement installée.



© Amélie Guichard - Little Greedy Photographie

Comment qualifiez-vous votre parcours ?

Honnêtement, c'est loin d'un long fleuve tranquille ! Il aura fallu défendre le projet bec et ongles, prouver ma motivation, montrer que je pouvais tenir la route et faire preuve de ténacité. Il aura fallu surtout que des agriculteurs défendent mon projet et que je trouve les partenaires financiers qui me soutiennent. Aujourd'hui, je suis très heureuse de là où j'en suis, et fière de voir mes 3 garçons s'impliquer dans la vie de la ferme chacun à leur façon, de façon très naturelle : la ferme fait partie de notre vie. Je bénéficie de l'aide de la famille, d'amis. J'échange aussi avec des femmes agricultrices du coin sur les pratiques agricoles mais aussi sur nos vies de femmes et vie de famille, à l'apéro, ça fait du bien !

Quand on vous dit « Femmes et Agricultures », vous pensez à quoi ? OSEZ !

EARL "Au Champ de la Mère"

Année d'installation : 2023
1 ETP
SAU : 17 ha
Engagement en agriculture biologique : 6 ha en 2023
Projet de conversion de la totalité de la ferme
6 ha de triticales
6 ha de framboisiers et de noisetiers (en cours de plantation)
6 ha en herbe avec les bâtiments
2 bâtiments de 4800 poulets de chairs-cous nus
Filière Plumes Bio du Grand Est-labélisée Bio Equitable France
DJA= 38 000 euros



LA TRANSMISSION DANS LES COLLECTIFS DES CLÉS POUR RÉUSSIR

Avec le vieillissement des actifs agricoles, la question de la transmission se pose sur les fermes mais aussi dans les collectifs à vocation économique comme les CUMA, magasins de producteurs, etc. RECOLTERA est un projet de recherche actions de deux ans qui a permis à nos organisations au niveau national d'interroger la pérennité économique, juridique et humaine de ces organisations, et de produire des outils qui sont désormais disponibles. Grâce à un ancrage terrain fort, et basé sur un travail d'enquêtes et de retours d'expériences, le programme RECOLTERA a permis d'interroger les spécificités des statuts juridiques au moment de la transmission, dont les atouts contraintes des structures coopératives de plus en plus utilisées en agricole. Le « fait humain » a également été interrogé que ce soit au travers des enjeux des entrées / sorties dans les sociétés, le rapport au capital, mais également leur gouvernance.

Enfin des préconisations ont pu être élaborées et des outils produits comme un auto-diagnostic « Transmission » à plusieurs entrées afin d'aider les collectifs à s'interroger sur des questions clés comme la question de l'attractivité, de l'accès au capital, du modèle économique, de la transmission des compétences et de l'organisation. Les ressources sont disponibles dans le Centre de Ressources Terre de Liens (<https://ressources.terredeliens.org/>), des CIVAM, de l'INTER-AFOG ou de TRAME.

MARIE BALTHAZARD, TERRE DE LIENS ALSACE

CÉDER MA FERME À UN COLLECTIF

Christophe, céréalier dans la Marne, souhaite une reprise par un collectif avec une diversification des ateliers. Il témoigne de son projet de transmission.



© ARDEAR GRAND EST

Le choix de Christophe de transmettre sa ferme à un collectif est d'abord intime : il souffre de l'isolement, seul sur de vastes hectares, et trouve dans la notion de « collectif soignant » un moteur pour partager et retrouver du sens dans son travail. La syntropie qu'il pratique au champ nourrit cette réflexion : comme dans la nature, où les forces se combinent et se renforcent, le collectif lui apparaît comme une évidence. Être à plusieurs, c'est multiplier les intuitions, et partager des compétences spécifiques. C'est aussi offrir une souplesse rare : permettre à de nouvelles personnes d'entrer facilement et à d'autres de partir sans que l'activité ne s'effondre, garantissant la continuité de la ferme.

À 5 ans de la retraite, Christophe n'a pas les moyens d'accueillir un-e associé-e à plein temps. Il a donc imaginé une première étape avec une personne prête à s'investir à temps partiel, avec qui co-construire ce collectif et placer la transmission au cœur du projet. Viendraient ensuite d'autres arrivant-es, pour enrichir la dynamique. Christophe voudrait que l'histoire et l'identité de sa ferme soient respectées. Pour cela, il prépare un album illustré retraçant la vie du lieu, ses pratiques et sa vision. Une manière de transmettre non seulement une activité, mais aussi un esprit, afin que la ferme reste un lieu vivant et habité par un récit partagé.

LYSANDRE AMANS ET ROMANE ROOSZ, ARDEAR GRAND EST

LES ESPACES-TESTS : UNE TRANSMISSION EN DOUCEUR

Un dispositif pour faire de sa ferme un lieu d'accueil pour former la relève, donner au porteur(se) de projet l'occasion de se lancer sans trop de risques, et prendre le temps de se connaître.



L'espace test permet au futur(e) exploitant(e) de se former auprès du cédant(e) sur tous les aspects du métier : technique, commercial et humain.

Pendant 2 ans, le porteur(e) de projet, sous l'abri juridique d'une pépinière d'entreprise, mettra en œuvre sa production dans l'optique de se mettre en situation « réelle » d'exploitant (e) agricole : ni salarié(e), ni stagiaire !

Comment mettre en place un espace test sur ma ferme ?

Nous vous proposons d'établir un diagnostic-transmission où devront être abordés les questions de patrimoine (foncier bâti et non-bâti), les activités agricoles et les valeurs et savoir-faire du cédant. Dans le cadre de ce diagnostic, seront définis les engagements de chacun, incluant la mise à disposition sécurisée du foncier (pas de bail rural : l'accueillant reste maître de ses terres), le cadre de travail, le prêt ou la location de matériel, la délégation ou la création d'un atelier par le repreneur.



© Delphine Blast

Pour tout renseignement, contactez François Lesellier, Bio en Grand Est.

FRANÇOIS LESELLIER, BIO EN GRAND EST

TRANSMETTRE ET MAINTENIR LES TERRES EN BIO : LA PISTE DE L'OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE

Introduit en 2016 dans le code de l'environnement, cet outil légal permet à un propriétaire de s'associer à une collectivité locale ou à un organisme de protection de l'environnement et de convenir de clauses de protection associées au terrain, et ce pendant quatre-vingt-dix-neuf ans. « *Même si je cède la ferme, les nouveaux propriétaires seront obligés de respecter ces clauses* », résume Frédéric Baril éleveur en Loire-Atlantique (2025, Le Monde).

Ainsi, il est possible de faire (1) mention du respect des principes de la bio (2) mention détaillée, en plus, des pratiques en AB que l'on souhaite maintenir particulièrement (par exemple interdiction d'usage d'herbicides), (3) mention du contexte écologique (zone à enjeux nitrates, pesticides, etc.).

Il est coutume de partager les frais de notaire (environ 1500 euros) entre les co-contractants. Il est possible que l'organisme co-contractant paie le tout ou assure une contrepartie financière. Les avantages fiscaux sont l'exonération de la taxe de publicité foncière, des droits d'enregistrement, de la taxe foncière sur le non-bâti.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter Bio en Grand Est et Terre de Liens Alsace.

CAROLE TONIN, BIO EN GRAND EST

COMMENT FACILITER LA REPRISE FINANCIÈRE DE MA FERME ?

Témoignage d'une éleveuse ayant transmis la ferme familiale détenue depuis plus de 3 siècles à un repreneur hors-cadre familial.

Verbatim : « Vendre sa ferme, ce n'est pas gagner au loto ! »

Dès le début, nous avons impliqué les enfants qui ne souhaitaient pas reprendre dans le processus de transmission. Des conditions non-négociables ont été convenues ensemble : céder l'intégralité de la ferme pour installer un.e jeune en bio qui lui permette de générer un revenu suffisant. C'est plus que de la pierre, des champs et des vaches mais un morceau de notre famille que nous cherchions à confier à quelqu'un.e de confiance.

Un expert judiciaire a évalué la ferme avec 2 méthodes : la valeur patrimoniale et la valeur économique. Nous avons opté pour un mixte qui a permis de fixer un prix cohérent au niveau local. Le foncier était exclu de la vente car la succession était déjà actée auprès des enfants en tant qu'usufruitiers et nu-propriétaires. La ferme aurait été inreprenable en intégrant les terres. En revanche, un bail rural environnemental s'applique afin de sécuriser *ad vitam æternam* la production en bio. Concernant les DPB, nous les laissons au repreneur.

La recherche d'un.e candidat.e a abouti à la rencontre avec notre repreneur actuel. Mais sa demande de prêt d'après son Plan d'Entreprise réalisé avec la Chambre d'Agriculture a été refusée par les banques. Toujours en accord avec les enfants, nous avons révisé le prix de vente à la baisse et mobilisé la location-vente sur la majorité du bâti afin de l'extraire du montant de la reprise et faciliter le premier accord bancaire. Nous avons fait le choix de déduire les loyers du prix de vente qui sera conclu dans quelques années avec le repreneur. Avec cette nouvelle estimation, la banque a validé le prêt et s'engage à accorder un autre prêt pour le bâti. La location-vente nous a été déconseillée par notre comptable en cas de travaux, notamment de la toiture.

Nous priorisons la confiance mutuelle plutôt que cette prise de risque. La conséquence principale est de ne pas pouvoir percevoir l'intégralité de l'argent immédiatement mais nous relativisons car nous gardons notre maison, éloignée de la ferme.

Cette aventure a duré entre 4 et 5 ans et nous la célébrerons avec notre famille et celle du repreneur à l'occasion d'une fête sur la ferme !

PROPOS RECUEILLIS PAR ROMANE ROOSZ, ARDEAR



© Lorane Bouvrot, Terre de Liens

LA DONATION À TERRE DE LIENS, UNE AUTRE PISTE POUR FACILITER LA REPRISE ?

C'est en tout cas le choix qu'ont fait François et Elisabeth.

Ils étaient propriétaires de terres dont Elisabeth a hérité de sa famille et sur lesquelles François a travaillé durant sa carrière de paysan. Le couple, en accord avec leurs enfants, a décidé de faire une donation à Terre de Liens, afin de garantir une sécurité foncière aux paysan·nes en place. Ces dernières ont rejoint progressivement la ferme depuis le départ de François après sa retraite.

La donation s'inscrit dans une histoire familiale bouleversée par l'histoire des guerres et du mouvement des frontières dans la région. La famille d'Elisabeth a dû abandonner à deux reprises les terres qu'elle exploitait, avant d'arriver sur celles-ci. On comprend alors la vision d'Elisabeth lorsqu'elle dit que « *Nous ne sommes pas propriétaires de la terre ni du ciel d'ailleurs. Ce sont deux éléments que l'on partage comme l'eau, l'air et le soleil.* »

La donation a été effectuée dans le prolongement de cet héritage, en l'orientant à la Fondation Terre de Liens, qui envisage les terres agricoles comme un bien commun à préserver pour l'éternité.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site web de la Fondation Terre de Liens.

LORANE BOUVROT, TERRE DE LIENS LORRAINE

DÉPOSER ET CONSULTER DES ANNONCES EN GRAND EST

Dans le Grand Est, l'ARDEAR, Terre de Liens Grand Est et Bio en Grand Est mettent à disposition des outils pour diffuser les annonces. Nous vous encourageons à publier vos annonces dans les trois canaux suivant afin de maximiser leurs diffusions.

• Annonces Paysannes

À la recherche d'un.e associé.e? D'une ferme à reprendre? D'un.e candidat.e à la reprise?

L'ARDEAR diffuse votre annonce dans son réseau paysan installé et en devenir, auprès des établissements scolaires et autres acteurs agricoles professionnels en région Grand Est.

Contact : contact@ardeargrandest.fr



• Objectif Terres

Le mouvement Terre de Liens a développé le site d'annonces de projets agricoles (foncier, emploi) "Objectif Terres". En tant que paysan proche de la retraite, vous pouvez y diffuser votre annonce de transmission. En face, les porteurs de projet d'installation agricole peuvent consulter les annonces d'opportunités foncières, mais également déposer des annonces de "recherche de terres" que vous pouvez consulter.

Découvrez Objectif Terres : <https://www.objectif-terres.org/>



• Agribiolien

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) a développé la plateforme Agribiolien, en partenariat avec l'Agence Bio, pour favoriser les échanges entre producteurs bio, seule plateforme d'échanges dédiée 100% à l'agriculture biologique. Vous pouvez consulter ou déposer des annonces (foncier, matériels, etc.). Pour bénéficier des pleines fonctionnalités du site, il est nécessaire d'adhérer au réseau FNAB. <https://www.agribiolien.fr>



PUBLICATIONS POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN

2023: *Devenir Agricultrice Bio, les clés pour s'installer.*
Devenir agricultrice bio, les clés pour s'installer - Produire Bio

Obligations réelles environnementales

2025, BASTA! *Une ferme protégée des pesticides pour 100 ans - Basta!*

2024, FRAB Bretagne. *Fiche N°9: La piste des ORE pour le maintien des terres en bio.*

TRANSMETTRE : LE FABULEUX DESTIN D'UN DOCUMENTAIRE



Le documentaire «Transmettre» relate la vie d'un couple de paysans de montagne et les questionnements à l'heure de la transmission.

Lancé grâce à une rencontre fortuite, monté à coups de bouts de ficelle, trouvant ses ressources financières au fil des besoins, notre documentaire « Transmettre » va connaître un final de sa diffusion en salle bien au-delà de nos espérances. En effet, grâce à sa sélection au Festival ALIMENTERRE, c'est un dernier coup de projecteur qui va permettre de multiplier les diffusions partout sur le territoire. Au cours de l'année 2024, le film a notamment été récompensé au Festival Caméra des Champs de Ville-sur Yron, et sélectionné dans plusieurs festivals documentaires.

Le festival ALIMENTERRE est devenu au fil des ans un événement international sur l'alimentation durable et solidaire, autour d'une sélection de films documentaires. Il vise à amener les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation. Durant 1 mois et demi, près de 2 500 événements sont organisés dans 900 communes et 16 pays pour plus de 100 000 participants.

Entre le 15 octobre et le 30 novembre, vous pourrez retrouver ce documentaire ainsi que plusieurs autres dans les salles près de chez vous.

Rendez-vous sur www.alimenterre.org pour connaître le détail des séances.

AGENDA ET FORMATIONS

CHAMPAGNE-ARDENNE

06 novembre 2025
Sept-Saulx (51)
Café Transmission-Reprise

» Contact
Romane ROOSZ 07 87 74 77 10

06 novembre 2025
Germaine (51)
Projection du documentaire Transmettre

» Contact
Lucie CATALANO 07 84 88 36 88

24 novembre 2025
Lusigny-sur-barse (10)
Théâtre-forum "Elle va devenir quoi ma ferme ?"

» Contact
Romane ROOSZ 07 87 74 77 10

26 novembre 2025
Secteur Ardennes
Théâtre-forum "Elle va devenir quoi ma ferme ?"

» Contact
François LESELLIER
07 77 31 03 85



*Co-organisé par
ARDEAR Grand Est, Terre de
Liens Champagne-Ardenne et
Bio en Grand Est*

LORRAINE

05 novembre 2025
Secteur Nancy (54)
Formation
« Oser choisir, oser s'affirmer »
Intervenante
Coralie PIREYRE

13 novembre 2025
Secteur Nancy (54)
Formation
Prévention des violences en milieu professionnel pour les paysannes
Intervenantes
Association SYSTA, Mélanie DOYON.



Pour ces 2 formations, contact
Carole TONIN
carole.tonin@biograndest.org
07 69 27 03 91

25 novembre 2025
EPL Agro Meuse à Bar-le-Duc (55)
Théâtre-forum "Elle va devenir quoi ma ferme ?"

*Co-organisé par
ARDEAR Grand Est, Terre de Liens
Champagne-Ardenne et Bio en
Grand Est*

» Contact
Lorane BOUVROT 06 27 34 20 46

18 novembre 2025
GAEC Ferme Les Herbes du Valtin,
Le Valtin (88)
**Café Installation-Transmission
en Plantes Aromatiques et
Médicinales**

» Contact
Carole TONIN
carole.tonin@biograndest.org

ALSACE

Projection du documentaire Transmettre

16 octobre 2025
Erstein (67)

22 octobre 2025
Kientzheim (68)

30 octobre 2025
Munster (68)

05 novembre 2025
Bischwiller (67)

07 novembre 2025
Wintzenheim (68)

13 novembre 2025
Orbey (68)

16 novembre 2025
Saint Amarin (68)

21 novembre 2025
Colmar (68)



CONTACTS

ALSACE

Julie GALL

Bio en Grand Est

06 24 06 79 90

julie.gall@biograndest.org

Marie BALTHAZARD

Terre de Liens Alsace

06 72 90 95 88

m.balthazard@terredeliens.org

LORRAINE

Carole TONIN

Bio en Grand Est

07 69 27 03 91

carole.tonin@biograndest.org

Lorane BOUVROT

Terre de Liens Lorraine

06 27 34 20 46

l.bouvrot@terredeliens.org

CHAMPAGNE-ARDENNE

François LESELLIER

Bio en Grand Est

07 77 31 03 85

francois.lesellier@biograndest.org

Lucie CATALANO

Terre de Liens Champagne-Ardenne

07 84 88 36 88

l.catalano@terredeliens.org

SUR TOUT LE GRAND EST

Ariane WALASZEK

ARDEAR Grand Est

06 12 40 45 48

ariane.walaszek@ardeargrandest.fr

Romane ROOSZ

ARDEAR Grand Est

07 87 74 77 10

romane.roosz@ardeargrandest.fr

François LESELLIER

Espaces Tests Bio en Grand Est

07 77 31 03 85

francois.lesellier@biograndest.org

LETTRE RÉALISÉE PAR

AVEC LE SOUTIEN DE

